



Réunion du 07 Septembre 2020

Président : Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Toufik OUAAMARI 06 01 13 27 19

U18, U15 : Charles BOULOGNE 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88 (après 18h)

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

As St Etienne : engagement foot animation, lu et noté.

As Chambéon Magneux : demande entente U18, lu et noté.

Fc Bords de Loire : entente U15, lu et noté.

St S Ussoonnaise, entente U18 et U15, lu et noté.

Fc Bourguisan : entente U18 U15 U13 U11, lu et noté.

Cs St Anthémois : alternance match U18, lu et noté.

Tartaras : entente U15, lu et noté.

Riorges Fc : absence équipe U18 en D3, lu et noté.

O du Montcel : engagement équipe 2 en U15, lu et noté.

Us l'Homme : retrait équipe U18 en Gambardella, lu et noté.

As Verrières : entente U18, lu et noté.

U13 INFORMATIONS

Vous pouvez vous inscrire sur Footclub en D1 (excellence), D2 (honneur) et D3 (promotion). N'oubliez pas votre souhait dans les desideratas de votre club.

La date limite des engagements est fixée au 27 septembre 2020.

U14

La date de début du championnat est le dimanche 4 octobre, nous avons une seule division D1 et une seule poule qui sera composée des 12 équipes suivantes : Firminy FCO, Groupement jeunes Feurs Forez/Donzy, Ht Pilat, Roannais Foot 42 2, Roche St Genest, St Paul/Jarez, Sainté United, Savigneux Montbrison, A.S.S.E., F.C. St Etienne, Sorbiers la Talaudière, St Chamond Foot.

U15

La date de début du championnat est le dimanche 4 octobre, nous avons 15 équipes en D1 suite à la décision de la F.F.F. de ne faire descendre qu'une seule équipe et de faire monter autant d'équipes que le permet nos règlements, la saison sera longue, très longue et les dates seront scrupuleusement respectées, il ne pourra pas y avoir de dérogations, nous en sommes désolés. La poule D1 est composée des équipes suivantes : Chambon Dervaux, Andrézieux 2, St Galmier Chamboeuf, Sorbiers la Talaudière 2, O. St Etienne 2, St Chamond Foot, Roannais Foot 42 2, Anzieux Foot, L'Etrat La Tour 2, Côte Chaude, O. Coteau, St Paul/Jarez, Villars, Groupement jeunes Feurs Forez/Donzy et Veauche 2.

En U15 D2, nous avons 2 poules, afin de limiter les déplacements, nous avons 1 poule Nord et 1 poule Sud. La poule Nord est gérée par la délégation du Roannais et la Sud par le Stéphanois, ce sera la poule A. En D2, 7 clubs ont souhaité ne pas participer à ce championnat, nous avons contacté les deuxièmes et troisièmes de la D3, ABH, St Priest/Jarez, Champdieu-Lignon et Sainté United ont accepté de participer à cette compétition. ABC, Chambon Algériens, Avenir Côte et O. Montcel ont fait une demande pour intégrer la D2, Ces demandes seront soumises au prochain comité directeur. En cas de validation du C.D., la poule A sera composée des équipes suivantes : Cellieu, Ht Pilat, L'Etrat la Tour 3, Ondaine, Rive de Gier, St Priest/Jarez, Sainté United, ABH, Chambon Algériens, Pays de Coise, O. Montcel et St Charles la Vigilante.



En U 15 D3 première phase, 59 équipes se sont engagées, les 3 premiers de chaque poule + les 2 meilleurs 4ème participeront au championnat D3, les autres équipes participeront au championnat D4

Voici les poules gérées pour notre commission :

Poule A : Bourg l'Argental, St Ferréol 1, Chambon Dervaux 2, Tarentaize-Beaubrun, St Victor/Loire et La Métare.
Poule B : Chateauneuf, Grand Croix Lorette 2, F.C. St Etienne, O. Terrenoire, St Chamond 3 et St Jean Bonnefonds.
Poule C : Grand Croix Lorette 1, Genilac, Rive de Gier 2, S.U.C. Terrenoire, Avant-garde St Etienne et St Chamond 2.
Poule D : L'Horre, St Christo Marcenod, St Joseph St Martin, Tartaras, St Ferréol 2 et St Charles la Vigilante.
Poule E : Espoir Foot 1, La Fouillouse, Montreynaud 42, ASPTT St Etienne, Usson et Villars 2.
Poule F : Espoir Foot 2, Andrézieux Bouthéon 4, Veauche 3, Bonson St Cyprien, St Marcellin/Forez et St Romain le Puy.
Poule G : Pays de Coise 2, Anzieux 2, Bellegarde/Forez, Bords de Loire et St Galmier Chamboeuf 2.
Poule H : St Anthème-Verrières, Ecotay Moingt 2, Savigneux Montbrison 2, Chambéon Magneux 2, A.B.C Football 2 et Champdieu Marcilly Lignon 2.

Les poules I et J seront gérées par la délégation du Roannais, ABC 3 et Feurs-Forez/Donzy en font partie.

U18

La date de début du championnat est le samedi 3 octobre, nous avons 14 équipes en D1 suite à la décision de la F.F.F. de ne faire descendre qu'une seule équipe et de faire monter autant d'équipes que le permet nos règlements, la saison sera longue, très longue et les dates seront scrupuleusement respectées, il ne pourra pas y avoir de dérogations., nous en sommes désolés. La poule D1 est composée des équipes suivantes : Firminy FCO, Anzieux Foot, St Paul/Jarez, St Galmier Chamboeuf, Roannais Foot 42 2, L'Etrat le Tour 2, Cellieu, Groupement Feurs Forez/Donzy, Chambon Dervaux, Villars, Sorbiers la Talaudière, Ht Pilat, Goal Foot et Est Roannais F.C.

En U18 D2, nous avons 2 poules, afin de limiter les déplacements, nous avons 1 poule Nord et 1 poule Sud, les souhaits de St Just Rambert et d'Ecotay Moingt ont été validés. Tous les clubs pré-engagés ont donné leur accord, de ce fait, les 12 demandes pour intégrer la D2 ne peuvent être retenus. La poule A gérée par le stéphanois sera constituée des équipes suivantes : St Christo/Jarez, Firminy FCO 2, O. St Etienne 2, St Priest/Jarez, Côte Chaude, Pays de Coise, Ecotay Moingt, Chambon Algériens, Veauche 2, La Fouillouse, Ondaine et L'Horre.

En U 18 D3 première phase, la date limite d'inscription est le 31 août. Nous allons faire x poules de 6 clubs pour un premier tour de brassage par aller simple. A l'issue de ce premier tour, nous dégagerons les 32 équipes suivant le classement et nos règlements en cas d'égalité (8 équipes x 4 poules). Ces 4 poules seront appelées U18 D3 et les premiers de chaque poule monteront en U18 D2, ce championnat se disputera par match aller/retour. Les équipes classées au-delà de la 32ème places disputeront le championnat U18 D4.

En U 18 D3 première phase, 56 équipes se sont engagées, les 3 premiers de chaque poule + les 2 meilleurs 4ème participeront au championnat D3, les autres équipes participeront au championnat D4.

Voici les poules gérées par notre commission :

Poule A : ABH 1, Rive de Gier 2, Tarentaize-Beaubrun, Chateauneuf et St Jean Bonnefonds.
Poule B : St Joseph St Martin, St Paul/Jarez 2, La Rivière, S.U.C. Terrenoire, Avant-garde et Sorbiers la Talaudière 3.
Poule C : Bourg l'Argental, Ht Pilat 2, La Métare, St Victor/Loire, Ondaine 2 et F.C. St Etienne.
Poule D : Cellieu 2, Rive de Gier 1, St Chamond, Sorbiers la Talaudière 2, ABH 2 et St Charles la Vigilante.
Poule E : O. Montcel, Espoir Foot, Roche St Genest 2, Usson/Forez, Villars 2 et Ht Forez.
Poule D : Pays de Coise 2, Anzieux 2, Bonson St Cyprien, St Marcellin/Forez et St Galmier Chamboeuf 2.
Poule G : St Anthème-Verrières, Chambéon Magneux 2, Sury le comtal, Ecotay Moingt 2, St Just St Rambert 2 et St Galmier Chamboeuf 3
Poule H : Champdieu Marcilly, Savigneux Montbrison 3, Lignon F.C., Montagne du Matin 3 et A.B.C. 1.

Les poules I et J seront gérées par la délégation du Roannais, ABC 2 et Montagne du Matin 2 en font partie.

U11 INFORMATIONS

La date limite des engagements a été fixée au 27 Septembre 2020.

Lors des engagements, n'oubliez pas d'indiquer :

- Le niveau dans lequel vous souhaitez voir évoluer vos équipes (District 1, District 2 et District 3).
- Le stade où se dérouleront les plateaux.
- Le(s) responsable(s) des U11.
- Les équipes féminines.



U9 INFORMATIONS

La date limite des engagements a été fixée au 27 Septembre 2020.

La commission des jeunes a pris l'initiative de créer 2 niveaux en phase 1 (District 1 et District 2) et cela à partir de la saison 2020/2021.

Toutes les équipes pré-engagées sont d'office versées en **DISTRICT 1**.

Pour jouer au niveau **District 2 de la phase 1 (niveau le plus bas)**, il faut que les clubs indiquent dans leurs **DESIDERATAS**, les équipes qu'ils veulent engager dans cette catégorie.

Lors des engagements, n'oubliez pas d'indiquer :

- Le niveau dans lequel vous souhaitez voir évoluer vos équipes (District 1 ou District 2).
- Le stade où se dérouleront les plateaux.
- Le(s) responsable(s) des U9.
- Les équipes féminines.
- Les jumelages.

U7 INFORMATIONS

Merci aux clubs, afin de commencer à faire les Poules, d'engager vos équipes.

Pour rappel, la date limite des engagements des équipes U7 est fixée au 27 Septembre 2020.